

Bachelor Universitaire de Technologie

Information-Communication

Le **B.U.T. Information-Communication** prépare à des métiers en lien avec la société actuelle où la maîtrise de l'information et de la communication sont essentielles pour toutes les organisations. Ces métiers s'attachent au développement des dimensions stratégiques de l'information et de la communication dans les entreprises, les organismes publics, les associations, les médias, les agences, ...

Les cinq parcours proposés dès la première année ont en commun deux compétences :

- Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication au niveau local, national et international
- Informer et communiquer au sein des organisations

Les parcours

• Le **parcours Communication des organisations** forme des professionnels qui déterminent et mettent en œuvre la stratégie de communication de l'organisation qui les emploie, dans le but de valoriser son image, en interne comme en externe. Ils/elles créent et réalisent des supports de communication sous différentes formes en fonction des publics visés.

Les compétences spécifiques

- Concevoir une stratégie communication
- Élaborer des moyens de communication (médias, print, numériques, événementiels)
- Piloter les relations avec les parties prenantes (prestataires, commanditaires, publics, usagers, clients...)

• Le **parcours Information numérique dans les organisations** forme des professionnels qui mettent en place des dispositifs d'accès à l'information pour tous les acteurs de l'organisation qui les emploie. Ils/elles accompagnent les usagers dans leurs recherches d'information ou les forment à utiliser des outils dédiés (moteurs de recherche, catalogues...). Ils/elles mènent des actions de communication autour des ressources documentaires et des services offerts.

Les compétences spécifiques

- Déployer un environnement informationnel
- Concevoir une démarche de veille
- Valoriser l'information numérique

• Le **parcours Journalisme** forme des professionnels qui rendent compte de l'actualité en apportant leur propre analyse et leur éclairage. Ils/elles possèdent les savoirs nécessaires à la mise en perspective de l'événement et choisissent des outils et des techniques de traitement de l'information en fonction des différents publics et des supports.

Les compétences spécifiques

- Garantir une information indépendante qui participe au débat public
- Chercher les données utiles à la production de l'information
- Produire une information construite
- Valoriser l'information en accroissant sa visibilité et son partage

• Le **parcours Métiers du livre et du patrimoine** forme des médiateurs ou médiatrices spécialisés dans la promotion et la diffusion des documents (livre, revue, image, son, vidéo, électronique) et des fonds patrimoniaux. Ils/elles peuvent constituer et gérer un fonds en bibliothèque, prendre en charge la gestion d'une librairie, participer à la diffusion et la production éditoriale dans une maison d'édition, ou assurer la médiation d'un fonds dans les musées.

Les compétences spécifiques

- Développer une offre culturelle
- Organiser des dispositifs de médiation, de communication ou de vente
- Gérer une organisation culturelle

• Le **parcours Publicité** forme des professionnels de la communication, du marketing et des réalisations publicitaires. Ils/elles interviennent à toutes les étapes de la campagne de publicité : réunions préparatoires, étude et définition des cibles, des objectifs, de l'axe et des thèmes publicitaires, de la teneur du message et de la répartition du budget.

Les compétences spécifiques

- Analyser une marque, les cibles et les marchés dans la diversité de leurs contextes
- Concevoir des solutions créatives et innovantes
- Élaborer et déployer la stratégie de communication publicitaire

Admission

Cette formation s'adresse aux titulaires de **baccalauréats généraux, technologiques, professionnels** ou d'un titre équivalent. Elle peut accueillir des étudiants du supérieur souhaitant se réorienter. Il est, en outre, possible de préparer le B.U.T. dans le cadre de la formation tout au long de la vie, voire dans le cadre d'un contrat salarié (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Le diplôme peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

